

HONORAIRES ÎLE DE RÉ 2026 APPLICABLES AUX VENTES

Type de biens	Mandat Exclusif	Mandat Simple
Maisons, Appartements	4,76% TTC du prix	5,66% TTC du prix
Terrains, Bureaux	4,76% TTC du prix	5,66% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 1702 2018 000 032 704 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rochelle conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD SA, 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans Cedex 9.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.